

ANNY HERMANN

RÉCEPTION  
À  
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue  
de Madame Catherine MARES  
Président de l'Académie.

Remerciements  
de Monsieur Anny HERMANN

et éloge de son prédécesseur  
Monsieur Philippe JOUTARD.

Vendredi 7 novembre 2008

Discours de bienvenue de Madame Catherine MARES,  
président de l'Académie de Nîmes

Madame,

C'est sans aucun doute la part que vous avez prise à l'histoire de la Vaunage et les liens étroits que vous entretenez avec l'Association Maurice Aliger et son président Jean Marc Roger qui nous vaut l'honneur de votre présence à ce siège aujourd'hui. Tout dernièrement, à l'occasion de la publication de la *Chronologiette de Pierre Prion*, vous avez fait, à Aubais et à Nîmes, une communication du plus vif intérêt. Précédemment, vous nous aviez entretenus, en 2001, de *L'institution consulaire dans quelques communautés proches de Nîmes* et, en 2005, de *la Petite Camargue, refuge des Camisards au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Votre participation aux ouvrages sur la Vaunage, en particulier aux tomes I et II de la Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle vous a poussée à étudier, d'une part *L'institution consulaire*, puis *le Poids de la fiscalité* et, dans le second tome : *Eté 1702, deux attentats déclencheurs de la guerre des Camisards*. Pour avoir moi-même rendu compte de cet ouvrage en ce lieu, j'ai pu mesurer le prix de vos recherches et la qualité du travail qui vous a permis de les mener à bien.

L'histoire du protestantisme en général et en Vaunage en particulier est bien ce qui vous motive. Depuis votre retraite, c'est ce à quoi vous vous consacrez. En effet, si j'en crois votre curriculum vitae, votre formation est, au départ, celle d'une hispanisante, même si, à la faveur de dispositions

ministérielles et grâce à votre formation de latiniste, ce sont les Lettres que vous avez enseignées dans les différents postes où votre carrière vous a conduite. Vous avez successivement enseigné au lycée Jean Zay à Orléans, au lycée de Saint Louis dans le Haut Rhin, puis, revenant dans le Midi, aux collèges de Remoulins et de Vauvert, postes gardois s'il en est. La retraite, que vous avez prise en 1994, vous a libérée pour vous livrer à ces recherches qui sont l'une de vos raisons d'être actuelles. Outre notre Académie et l'Association Maurice Aliger, vous n'hésitez pas à faire partager vos travaux et votre savoir en différents cercles, tels l'Association la Tour Magno ou la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard. Vous travaillez sur les Inédits de Paul Vézian et sur Rohan en Languedoc. Sans nul doute, vous aurez à cœur de nous communiquer vos découvertes.

Votre discrétion m'empêche, en quelque sorte, de donner à cette présentation une note plus familière, sinon plus intime. J'ose espérer que votre nouveau statut de membre ordinaire nous permettra de vous découvrir toujours davantage et, ce faisant, de mieux encore vous apprécier. Et maintenant, je vous laisse la parole pour que vous nous fassiez l'éloge de votre prédécesseur,

Remerciements de  
Madame Anny HERMANN

Éloge de son prédécesseur  
Monsieur Philippe JOUTARD

Madame la Présidente,  
Madame le Secrétaire Perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les Académiciens,  
Chers amis,

Je suis très heureuse de me retrouver parmi vous après avoir goûté à un autre bonheur, celui d'avoir été accueillie il y aura bientôt dix ans comme correspondant. Mes remerciements s'adressent à vous tous qui me recevez en ce jour et particulièrement à mes trois parrains : Mesdames Marès et Viala et M. Roger.

Je suis extrêmement flattée de l'honneur que vous me faites mais l'humilité me convie à mesurer mes sentiments.

En effet celui qui m'a précédée sur le fauteuil où vous avez bien voulu m'installer est un homme internationalement connu et remarquable dans tous les domaines où il a exercé et exerce encore ses activités.

Philippe Joutard qui avait été reçu comme membre non résidant le 2 mars 1984 est un historien, un universitaire, resté longtemps en poste à l'Université de Provence, un chercheur, un administrateur aussi puisqu'il fut recteur des académies de Besançon et de Toulouse de 1989 à 1997 et président de la commission des programmes de l'école primaire en 2001, choisi par le ministre pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter au système éducatif français.

On lui doit une dizaine de livres, une quarantaine d'ouvrages et une centaine d'articles. Son activité n'a point tari puisqu'il participe actuellement aux échanges franco-québécois, entre autres à la commission franco-québécoise des lieux de mémoire.

Issu d'une famille mixte méridionale, d'un père catholique et d'une mère protestante, c'est à tous ses ancêtres réunis qu'il dédie sa célèbre thèse : « La légende des Camisards », « en songeant, écrit-il, à tous ceux, ancêtres proches ou lointains qui, à Vauvert comme à Cardet, ne se comprenaient pas : ils n'entendaient pas la même histoire ».

Sans doute en choisissant son sujet a-t-il cherché à les réconcilier dans un même amour filial qui ne pouvait ni les distinguer, ni les séparer.

C'est dans les années soixante qu'il commence son travail de recherche. Comme on dit, l'idée était porteuse : Jean-Pierre Chabrol avait publié ses émouvants « Fous de Dieu », Max Olivier-Lacamp ses « Feux de la colère » et René Allio venait de porter à l'écran l'épopée camisarde.

À cela s'ajoutait, pour Philippe Joutard, le désir d'expliquer la fascination exercée par ce soulèvement fulgurant de l'été 1702, fascination qu'il a, bien entendu, partagée et qu'il explique par « la nouveauté et l'étrangeté » : il n'est pas, ce soulèvement, une guerre de religion comme celle qu'avait connue le xvie siècle, pas non plus une révolte populaire, une de ces « émotions » soudaines et vite épuisées dont les peuples sont coutumiers lorsqu'une famine menace ou qu'une exaction fiscale devient insupportable. En effet, circonscrit dans une petite région, des Cévennes à la Petite Camargue, en passant par les vallées des Gardons et du Vidourle, ce mouvement a duré plus de deux ans, mobilisé de nombreuses troupes royales, mal préparées à ce genre de

guerre, et épuisé un maréchal de France avant qu'un autre, auréolé de ses victoires dans le nord du pays, ne consente à négocier avec un garçon boulanger.

Le titre que Philippe Joutard a donné à sa thèse a dû en troubler plus d'un : « La Légende des Camisards ». Eh quoi ? Que cela pouvait-il bien signifier ? Ne se serait-il rien passé et tout ce que l'on sait serait-il sorti d'un esprit trop imaginatif ?

Non ! Sa « légende des Camisards » est en fait une analyse approfondie, savante, complète de tout ce qui, depuis le début du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à cette moitié du xxe a été écrit et publié sous quelque forme que ce soit : lettres, journaux, mémoires, romans, pièces de théâtre et, bien entendu, études historiques. Autrement dit, si nous donnons au mot « légende » son sens étymologique : « legenda », choses devant être lues, on peut dire que Philippe Joutard s'est imposé ce devoir de lecture.

La révolte des Camisards, dont je n'ai pas besoin de vous rappeler ni ses origines, ni son déroulement, ni ses figures héroïques, s'est présentée – et se présente encore – aux observateurs comme une immense table chargée de mets variés où chacun est venu – ou vient encore – prendre ce vers quoi sa sensibilité, sa religion, sa philosophie, son idéologie l'ont poussé ou simplement convié.

De la lecture de cette recherche, on sort troublé car ce mouvement qui touche à des couches de mentalités profondes et qui prend des aspects parfois contradictoires finit par être créateur d'imaginaire, source inépuisable, offerte à quiconque veut en prendre une part. Ainsi l'a brillamment montré Philippe Joutard.

Toujours au centre de l'histoire cévenole, quoi qu'on en dise, ce moment d'exception a laissé des traces, traces que Philippe Joutard a essayé de retrouver par les enquêtes menées auprès de ses contemporains pour savoir ce que, transmis de générations en générations, ressassé, recomposé, réinventé aussi, il en restait après plus de deux cent cinquante ans : quelques gouttes d'eau recueillies dans une main qui les avait reçues d'une autre...

S'il est vrai que tout chercheur se passionne pour la recherche qu'il conduit, même si le sujet, au départ, ne lui plaisait pas ou s'il lui avait été imposé, il se sent invité à poursuivre sa quête en utilisant les outils qu'il a créés et qu'il a su se donner.

C'est pourquoi Philippe Joutard, après la publication de sa thèse, a éprouvé le besoin de remonter à la source et d'étudier, en collaboration avec d'autres « cévenologues », comme Daniel Travier ou Jean-Noël Pelen, le pays qui avait vu naître ces hommes et ces femmes dont la révolte avait eu un si grand retentissement dans l'Europe entière. Ainsi il dirigea la publication, en 1979, de l'ouvrage : « Les Cévennes, de la montagne à l'homme ». Il en rédigea l'introduction, la conclusion et deux chapitres, dont un : « Les Cévennes entrent dans l'histoire », où, avec application et honnêteté, il essaie de répondre à la question que Théodore de Bèze s'était posée : « Comment un pays rude et âpre reçut-il avec une merveilleuse ardeur la vérité de l'Évangile ? » Il découvrirait ainsi « qu'une culture latine et protestante était un mélange plutôt rare ».

Il va sans dire qu'il n'est pas possible d'évoquer toute l'œuvre de cette riche personnalité. Si son intérêt – et sans doute aussi son amour – pour les Cévennes le firent accéder à la présidence du Club Cévenol, il n'en continua pas moins ses

études sur d'autres montagnes comme les Alpes et poursuivit ses enquêtes orales : ainsi sur les souvenirs laissés par la Seconde Guerre Mondiale ou encore sur la pauvreté à Marseille.

Encore récemment, il utilisa la source orale et publia, en 2006, un livre, écrit en collaboration avec son épouse et intitulé : « De la francophilie en Amérique. Ces Américains qui aiment la France ». Ce fut en réaction à la « French basching » (la rossée des Français) au moment où notre pays fut vilipendé pour s'être refusé à participer à la guerre en Irak. Eh bien, il y avait encore des francophiles aux États-Unis et ils les avaient rencontrés !

Vous m'avez dit, Madame, que je devais parler de moi et de mes projets. Vous comprendrez qu'après avoir évoqué mon prédécesseur, j'ai quelque scrupule à m'engager dans le récit de ma vie.

J'ai coutume de dire que, de même qu'il y a des gens simples, il y a de simples professeurs et je fus un de ceux-là, de cette piétaille qui pourvoit au quotidien et pour qui un ancien premier ministre, en réunion publique, eut ce cri du cœur : « Remercions les enseignants, ils nous sauvent la baraque ! ». Là où j'ai été, avec humilité mais aussi avec plaisir, j'ai pris ma part de cette sauvegarde.

Après le passage normal par les écoles maternelle et primaire de mon village de Gallargues-le-Montueux, j'entrai en sixième au Lycée de Jeunes Filles de Nîmes, qui ne s'appelait pas encore « Feuchères », au lendemain de la guerre, à une époque où nous vivions dans une pénurie telle que nos enfants et petits-enfants, incrédules devant nos récits, ont de la peine à l'imaginer.



Et pourtant...si la guerre était achevée, tout nous la rappelait : le pain était rationné, des camarades étaient en deuil, une grande dame, vêtue de noir, avait été invitée à témoigner de son séjour dans un camp de concentration et nous devions écrire régulièrement à de jeunes Alsaciennes de Sélestat qui, grâce à notre correspondance, devaient retrouver l'usage du français.

Quant à nos livres, que l'on ne pouvait trouver que par relation ou, en dernier recours, à la foire aux livres de la rue Régale, ils étaient, pour la plupart, dépenaillés comme s'ils revenaient de tous les combats, malmenés par de nombreuses générations de lycéens qui y avaient laissé leurs traces manuscrites : la solution d'un problème griffonnée dans la marge, une phrase-réponse d'un exercice d'anglais coincée sous la question posée et tous ces bustes romains ou grecs du Mallet-Isaac auxquels on avait rendu le regard à coups de grosses taches d'encre parfois malicieuses : ainsi Marius et Sylla, côte à côte, se dévisageaient de leurs yeux qui louchaient.

En dépit de cela, il y avait des joies, comme celle de se retrouver dans un internat, rempli de tout ce que le Gard pouvait donner. En effet, réduite à vivre dans mon village d'où il avait été difficile de sortir pendant les quatre années de guerre, je découvrais un espace géographique qui allait bien au-delà des limites de mon terroir. Je partageais la vie de filles de tous âges et de tous lieux, du Gard rhodanien comme de la Gardonnenque, des Cévennes comme de la Vistrenque.

Une autre joie, plus durable celle-là, fut la découverte du latin et ce bonheur de pouvoir décliner, à haute voix, à en perdre haleine, sur le modèle « rosa », « viola, planta timida ».

Après mes études supérieures, à Montpellier, à la fin des années cinquante et me destinant à l'enseignement, je me

trouvai dans une situation des plus favorables à la carrière : les « babyboomers » faisaient leur entrée dans le cursus secondaire. En mal d'enseignants, la France décréta une « levée en masse » qui, par insuffisance de combattants, ne put entièrement satisfaire à l'énorme demande. La moitié nord du pays se trouvait défavorisée par rapport à la moitié sud, grande pourvoyeuse de fonctionnaires.

C'est pourquoi, le ministre de L'Éducation nationale, sans doute sur les conseils judicieux d'un de ses collaborateurs prit la décision de « pondérer la carence ». On pondéra donc et c'est ainsi que je fus nommée en Alsace au Lycée Classique et Moderne de Saint-Louis, dans le Haut-Rhin.

Monsieur le proviseur me reçut avec solennité. C'était un vieux monsieur portant un col amidonné et qui avait fait une partie de ses études dans l'Alsace allemande. Il me laissa parler longuement, un peu trop à mon goût, sans jamais m'interrompre, provoquant cette gêne éprouvante que connaît toute personne qui sait que vient un moment où elle n'a plus rien à dire. Enfin il parla. « Vous, Mademoiselle, me dit-il, on vous comprendra. L'année dernière, on nous avait envoyé un professeur de l'Aveyron et le soir du premier jour de classe, j'ai reçu des tas d'appels téléphoniques de parents me disant que leurs enfants ne comprenaient pas ce que disait leur nouveau professeur ! »

Déjà des victimes de la « carence pondérée » dont le ministre n'avait pas su prévoir les dommages collatéraux.

Choc des accents, choc des cultures aussi. En vertu du Concordat, Monsieur l'abbé, dont le statut était celui d'un adjoint d'enseignement, partageait avec nous la salle des professeurs ; les noms des élèves étaient imprononçables dans leur germanité et les classes, dans ce coin frontalier, avaient une hétérogénéité que je ne pouvais soupçonner.

À une majorité d'Alsaciens, s'ajoutaient des enfants d'ouvriers italiens, voire yougoslaves, des enfants de douaniers pieds-noirs, fraîchement rapatriés et des fils et filles de grands bourgeois de Suisse Romande, cadres pour la plupart de la grande industrie chimique de Bâle et qui souhaitaient voir leurs enfants enseignés dans leur langue.

Merveilleuse éducation nationale qui, avec cette volonté d'égalité républicaine, permettait à tous de se nourrir au sein de l'Alma Mater !

De la confrontation avec une autre culture, une autre langue – l'alsacien était, en ces années-là, extrêmement présent – je devins régionaliste et lorsque je souhaitai revenir au « séjour de mes aïeux », j'eus une nouvelle chance offerte par le ministre : la transformation progressive des anciens collèges d'enseignement général, fiefs des enseignants du primaire, en nouveaux collèges d'enseignement secondaire qui désormais s'ouvraient aux certifiés et aux agrégés. Nommée d'abord au collège de Remoulins, puis à celui de Vauvert où je restai plus de vingt ans, je retrouvai progressivement le goût et l'intérêt pour cette région où je devais rester.

Je portai d'abord mon attention aux papiers de famille qui me permirent d'établir quelques généalogies, ensuite à l'histoire de mon village et enfin à celle de la région. C'est ainsi que je suivis les conférences de « l'École Antique », celles des « Amis de Sénanque » - nous eûmes plusieurs fois la chance d'écouter Georges Duby – , les sorties et voyages organisés par diverses associations et les colloques de « l'Université occitane d'été ».

Grâce à une série de circonstances qu'il serait inutile de raconter, quelques années avant ma retraite, je m'intéressai à un manuscrit conservé dans les archives communales de

Gallargues et dont je connaissais l'existence depuis longtemps, mais que je savais illisible sinon indéchiffrable.

C'était un petit registre de 10 cm sur 30, de 420 pages, dans lequel les consuls avaient transcrit leurs délibérations de 1536 à 1553. En bon état, il avait échappé à tous les malheurs : incendies, incurie des hommes, attaques de mites ou de rongeurs. Aidée par Jean-Yves Royer, de Forcalquier, qui m'apprit à lire l'écriture et à comprendre la langue d'oc de cette époque-là, peu à peu, je pénétrai dans un univers qui m'était totalement inconnu. En effet, de qui pouvait-on apprendre à connaître la vie d'une petite communauté languedocienne de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle ? Il y avait là un défi à relever et répondre aux regrets que Jean Jacquart exprimait dans son « François Ier », publié en 1981, lorsqu'il évoquait l'absence douloureuse de documents qui auraient permis d'entrevoir la vie des contemporains du roi. « Nous souhaiterions, écrivait-il, qu'un de ces humbles villageois du début du xv<sup>e</sup> siècle ait confié à quelque cahier un récit de sa vie au jour le jour... ».

Certes, ce manuscrit ne nous fait pas pénétrer dans l'intimité de ces lointains Gallarquois. Il aurait fallu que fussent conservés les registres notariés de Me Vitalis Colombet et nous ne saurons jamais ce qu'ils mangeaient, comment ils étaient habillés, de quoi était fait leur intérieur ni surtout quels liens familiaux pouvaient les unir.

En revanche, c'est de la vie de la cité que nous saurons tout. Quand s'ouvre le registre, en 1536, il y a tout juste deux cents ans que le droit de consulat leur a été confirmé par Charles IV le Bel, le dernier des fils de Philippe IV le Bel. Aussi rappellent-ils toujours que l'élection annuelle de leurs consuls se fait suivant la « bono coustumo » ou encore « como es acostumat ». C'est dire si cette « bono coustumo » tient

lieu de loi que d'ailleurs aucune autorité ne viendra jamais contester. Elle permettra de procéder, outre à l'élection des consuls, à celle des « officiers », ces inspecteurs (ou « regardadou ») des chemins et des murs, de la qualité du poisson et de la viande, de la vérité des poids et des mesures ou encore à celle des gestionnaires de l'argent des bassins des aumônes ou des luminaires de l'église.

Les femmes ne sont pas oubliées : on leur confie la levée de l'argent de l'oraison de saint Martin – saint tutélaire de la communauté – et de celui du droit de pelote.

Sans avoir recours à quelques notaires ou greffiers patentés et salariés, ce sont six « escrivans » - ainsi s'appellent-ils – qui ont rédigé les délibérations : Anthony Lernet, le plus disert, est celui qui a mis sa plume le plus souvent au service de la communauté, Peyre Besson au style d'une désespérante sécheresse, Anthony Defferro qui ne signe que par son patronyme, Andres (ou Andrèu) Combes, enfin Jaques Defferro et Guillhen Farel, les deux qui font l'essai, mais difficilement, de la rédaction en français.

Malgré leurs maladresses dans l'expression, ils nous apprennent comment consuls et conseillers s'y prennent pour la cuisson du pain de tous, comment ils lèvent la taille et quels déboires peuvent leur réserver les « levadous » (collecteurs) peu fiables, comment ils organisent leurs prestations au service du roi, comme, par exemple, amener du foin, de l'avoine et de l'eau douce à Aigues-Mortes lors de la rencontre au sommet de François Ier et de Charles Quint, le 14 juillet 1538, et surtout comment, pied à pied, ils luttent contre le prieur qui ne veut pas payer sa part de la taille royale ou participer à la réfection des chaussées du Vidourle, n'hésitant pas à engager, contre lui, un procès qu'ils perdront mais dont ils ne respecteront pas la sentence.

Garants de l'équilibre de la société, consuls et conseillers rappelleront constamment les règles qui engagent chaque habitant au respect.

Ainsi peu à peu, se dessine une société, fragile certes, mais qui, par ses traditions établies et acceptées, a réussi à survivre, à se donner les moyens d'éducation de ses enfants puisque nombreux sont ceux qui savent écrire, a su utiliser ses ressources juridiques, maintenir sa langue mais aussi s'approprier celle du pouvoir, enfin, se préparer à passer à la Réforme une dizaine d'années plus tard.

Forte de cette formation de paléographe amateur, acquise sur le tas, j'ai accepté de participer, organisée par « l'Association Maurice Aliger », à l'étude de la Vaunage au xviii<sup>e</sup> siècle en présentant deux communications, l'une sur l'institution consulaire et l'autre sur le poids de la fiscalité. Pour le tome II, préfacé par Philippe Joutard qui, pour des raisons de voyage en Amérique, n'avait pu présider le colloque de 2003 – il l'avait été par Emmanuel Le Roy Ladurie –, j'ai rédigé une nouvelle communication. Il s'agissait d'évoquer l'assassinat de M. de Saint-Cosme : un dimanche d'été, le 13 août 1702, un cabaret à Vauvert rempli de jeunes gens, consommateurs bruyants, quelques Cailarens, venus pour la fête, la chaise roulante du baron qui traverse le village pour se rendre au château de Monsieur d'Autheville, c'était suffisant pour que fût scellé le sort de celui qui était devenu, par ses activités policières, l'ennemi des nouveaux convertis. Précédé par celui de l'abbé du Chaila, trois semaines plus tôt, au Pont-de-Montvert, cet assassinat de M. de Saint-Cosme fut un des événements déclencheurs de la guerre des Camisards dans cette Petite Camargue qui sut prendre sa part du soulèvement.

Après ma participation à la monographie de Caveirac en 2007, je projette pour Calvisson, une nouvelle communication sur la période 1622-1628 qui a vu la Vaunage et le Languedoc traversés de troubles graves et de misères durables, provoqués par Rohan qui, en révolte contre le pouvoir royal, voulait réussir ce qu'au siècle précédent les protestants n'avaient su faire : créer des Provinces Unies protestantes dans ce sud où l'Édit de Nantes avait apporté la paix et le liberté de conscience.

Encore une fois, c'est la région qui m'intéresse dont l'histoire, certes inscrite dans celle de la France, présente des aspects originaux, inconnus et que beaucoup de documents d'archives inexploités servent à rendre vivante et proche surtout si elle met au premier rang ceux que l'on n'a pas l'habitude d'y voir, ces humbles dont on dit qu'ils n'ont pas d'histoire.

Vivement applaudi, M<sup>me</sup> Hermann reçoit ensuite les félicitations de ses consœurs et confrères salle Lordat.

L'après-midi se termine par le partage du verre de l'amitié dans le salon du premier étage.